

FOCUS

Le cahier RH des Managers

COMITÉ D'ENTREPRISE



Corinne DARBOIS
Directrice Générale
Oldschool

LE COMITÉ D'ENTREPRISE, CRÉATEUR DE « BIEN » SOCIAL ?

En cette période de crise économique, de conflits sociaux et d'abus en tous genres, on peut se demander si le rôle premier du Comité d'Entreprise ne devrait pas être de recréer du « bien » social...

A l'origine conçu pour représenter le personnel, le Comité d'entreprise a été institué en 1945 dans toutes les entreprises de 50 salariés et plus. On compte environ 30 000 CE aujourd'hui en France, en majorité dans de grandes entreprises, mais aussi dans les PME. Plus de 65 % des six millions de salariés concernés participent aux élections destinées à désigner leurs représentants au sein des CE, un signe de leur attachement à cette institution de dialogue entre partenaires sociaux à l'intérieur de l'entreprise.

Une véritable entité au sein de l'entreprise

Si de nombreux CE s'investissent essentiellement dans les activités sociales et culturelles, les élus, au vu des prérogatives que leur accorde la loi, ont les moyens, et ne s'en privent pas, d'aller au-delà d'un simple rôle de distributeurs de cadeaux. Avec parfois les dérives que l'on connaît...

Selon Patrick Berthé, fondateur de [Vaziva](#) conseil, société de conseil auprès des Comités d'Entreprise, l'amélioration du fonctionnement du CE pourrait être optimisée par une relation plus active entre les DRH et les responsables du CE.

Pourquoi se priver en effet de la réflexion, des bonnes idées et de la motivation qu'un DRH concerné par cette question pourrait apporter ? L'occasion pour les DRH de recréer un lien social avec le salarié à travers les initiatives du CE.

Une proactivité d'autant plus intéressante que le temps de l'affichage dans les couloirs est révolu

L'heure du « web CE » est arrivée et cette évolution incontournable et attendue des salariés est facilitée par une participation effective des ressources humaines

Aujourd'hui, si les CE doivent renouer avec leur philosophie d'origine, notamment en ce qui concerne les activités sociales et culturelles, ils ont

aussi l'obligation de se moderniser. Le CE du 3^{ème} millénaire doit se doter d'outils lui permettant de proposer aux salariés via l'intranet de l'entreprise, internet ou un site extranet, un contenu d'offres de loisirs quasiment illimité.

Surfant sur le manque d'initiative et de volonté, certaines start-ups dont Vaziva Conseil ont développé des logiciels capables de diffuser un contenu mutualisé de prestations et d'informations à destination des Comités d'Entreprise. L'idée est simple, mettre à la disposition des salariés des milliers d'offres de loisirs actualisées en temps réel via un contenu en web service. Le tout en partenariat avec les prestataires les plus reconnus du marché des loisirs et de la culture.

De quoi proposer aux collaborateurs un maximum de prestations subventionnées de qualité et donc une vraie valeur sociale ajoutée.

Un « vrai » CE pour tous

Parmi ces sociétés novatrices, Vaziva Conseil a décidé d'aller plus loin. Déjà éditrice de contenu pour le compte de CE de grandes entreprises, la petite start-up qui gère une dizaine de « grands » CE, dont celui d'Airbus, a eu l'idée de proposer sa plateforme de loisirs aux PME et aux sociétés de moins de 50 salariés.

En effet, selon le Ministère de l'économie, les petites structures emploient 40% de la population active. C'est plus de 10 millions de personnes qui ne bénéficient que de très peu d'avantages par rapport aux salariés des grandes entreprises.

A travers le site [6olife.com](#), les TPE, les professions libérales, les artisans, les commerçants, et donc toutes les structures qui ne bénéficient pas des avantages d'un CE, peuvent désormais disposer d'offres identiques. Et ce dans toute la France grâce à un réseau de distribution dans les 10 plus grandes villes du pays. Avec en plus, la possibilité de profiter d'une interface dédiée et personnalisable, comme un grand, 6olife.com met le CE à la portée de tous. S'il existe sur le marché des portails qui proposent les promotions au rabais de prestataires de loisirs ou de proximité, aucun site spécifiquement dédié aux petites entreprises n'existait jusqu'à présent.

Rubrique dirigée par Corinne Darbois, Directrice Générale Oldschool
corinne.darbois@6olife.com
[www.6olife.com](#)